

Journée nationale de la prévention des risques professionnels maritimes – vendredi 8 décembre 2017 – Pessac

Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

Sébastien MICHEL et François GARCIA

Direction des affaires maritimes – bureau du
travail maritime, de la santé et de la sécurité au
travail maritimes



Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

-
-
- Le 3ème Plan Santé au Travail constitue la feuille de route du Gouvernement en matière de santé au travail pour la période de **2016 à 2020**.
-
- Ce plan marque un infléchissement en faveur d'une politique de prévention qui **anticipe les risques professionnels** et garantisse la **bonne santé des salariés** plutôt que de s'en tenir à une vision exclusivement réparatrice. Il prend aussi pleinement en compte la **qualité de vie au travail**.
- -
 -



Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

- Ce plan se décline autour de 3 axes :
 - Donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture de prévention,
 - Améliorer la qualité de vie au travail, levier de santé, de maintien en emploi des travailleurs et de performance économique et sociale de l'entreprise ;
 - Un axe « support » transversal : renforcer le dialogue social et les ressources de la politique de prévention, en structurant un système d'acteurs, notamment en direction des TPE-PME.
 -
 -

Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

- Le projet présenté en Conseil Supérieur des Gens de mer décline ce PST pour le secteur maritime considérant l'importance des questions de prévention.
- Le document vise à synthétiser les actions déjà menées, débutées ou les projets qui pourraient être proposés pour poursuivre le travail entamé. Il fera l'objet d'un suivi au sein du CSGM à chaque réunion trimestrielle.
- Les actions mobilisent l'ensemble des acteurs de la prévention : État (dont DAM – DIRM – DDTM – SSGM - CSN – DIRECCTE - ...), ENIM, IMP, SSM, entreprises, partenaires sociaux, organisations professionnelles,...
- Ce projet est un plan dynamique. Il a vocation à être enrichi tout au long de sa période d'existence.
-
-



Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

- **4 actions prioritaires** ont été identifiées au sein de ce plan :
- **Action n°1** : Prévention des risques professionnels à la pêche
- - Objectif : Renforcer l’ancrage d’une culture de la prévention dans les méthodes de fonctionnement des professionnels
- - Actions envisagées : Encourager la mise en place de commissions en charge des questions de sécurité dans tous les CRPMEM et encourager la démarche dans les CDPMEM ; Insister sur le port du VFI via des actions concrètes (démonstrations etc.) ; Échanger avec les professionnels sur la question des chutes à la mer ; Mieux exploiter les rapports d’enquête du BEA Mer



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

-
- **Action n°2** : Prévention du risque d'exposition à l'amiante à bord des navires
- - Objectif : Sensibiliser les gens de mer au risque amiante et expliquer le contenu des nouvelles dispositions réglementaires
- - Actions : Rappel des dispositions prévues par le décret repérage via la mise en place d'un guide/FAQ ; actions de prévention sur les risques liés à l'amiante auprès des gens de mer ; renforcer le suivi médical des salariés exposés



Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

-
-
- **Action n°3** : Élargir à l'ensemble des secteurs maritimes le suivi obligatoire des modules sur la prévention
 - - Objectif : Mettre l'accent sur la formation et sur le développement du métier de préventeur dans le secteur maritime
 - - Actions : Mettre en place un module de prévention complet, un « pack » exportable à tous les secteurs du maritime ; Recenser les entreprises qui mettent à disposition ce pack pour leurs salariés ; Dématérialiser la formation lorsque nécessaire (version numérique) ; Délivrer une attestation de suivie aux salariés qui se sont sensibilisés à la question



Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

-
-
- **Action n°4** : Publier sur le site Internet du ministère (DAM) les études réalisées sur les sujets SST
 - - Objectif : Donner des outils aux acteurs de la prévention pour développer une culture du risque
 - - Actions : Publier les dernières études épidémiologiques et celles en cours ; Publier les rapports annuels en matière d'ATM ; Proposer aux autres partenaires de publier les données recueillies lorsqu'elles s'avèrent pertinentes



Présentation du volet maritime du Plan Santé au Travail 3

-
-
- Contact pour adresser votre contribution au plan :
 - csgm@developpement-durable.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

FIN

